

Au-delà de ces augmentations scandaleuses accordées à ses hauts dirigeants alors que l'UdM croule sous des déficits accumulés de près de 150 millions de dollars et que l'embauche de nouveaux professeurs y est gelée, j'attire l'attention des lecteurs du Devoir sur les conséquences que pourrait avoir l'adoption du projet de loi proposé par la Ministre de l'Éducation et traitant de la gouvernance des universités. Selon ce projet, qui est la copie conforme d'un rapport de l'IGOPP (Institut sur la Gouvernance des Organismes Publics et Privés), un minimum de 60 % des membres du conseil d'administration de toute université ne devrait avoir aucun lien avec le milieu universitaire. En d'autres termes, ces membres seront essentiellement choisis parmi le milieu des affaires et, à coup sûr, défendront dans les conseils d'administration des universités les valeurs du néolibéralisme ambiant qui nous ont conduits à la crise financière, économique et sociale actuelle (octroi de primes, bonus et autres avantages pécuniaires aux hauts dirigeants d'entreprise, bonus à l'embauche, parachutes dorés à la sortie, régime de retraite outrancier et j'en passe...) peu importe la survie à long terme de l'entreprise ou de l'institution, peu importe sa mission fondamentale, peu importe le sort de ses employés (les sous-fifres) qui font les frais de coupures, de compressions de dépenses et autres mises à pied au nom de la sacro-sainte rentabilité. Qui pourrait me définir ce qu'est la rentabilité économique d'une université?

Que pensez-vous qu'il adviendra pour les universités si ce projet de loi était adopté? Je mets ma main au feu que les augmentations de salaires des hauts dirigeants de l'Université de Montréal révélés aujourd'hui dans cet article du Devoir deviendront alors chose commune pour toute autre université puisque de telles augmentations doivent être approuvées par le conseil d'administration de l'université qui sera alors contrôlé par le monde flou mais combien solidaire du privé. L'Université sera ainsi devenue une « business » comme toute entreprise privée soumise aux « règles du marché » (règles fixées par qui? Pour qui?) ainsi que l'illustre la décision récente de l'Université McGill de ne plus solliciter les subventions du Ministère de l'Éducation pour son programme de MBA afin de « privatiser » ce programme et de lui permettre ainsi de fixer à 29 000 \$ les frais annuels de scolarité requis pour s'y inscrire à un étudiant québécois qui aujourd'hui ne débourse qu'environ 2 000 \$. Autre scandale de cette approche néolibérale !

Jean-Paul Bailon, professeur retraité de l'École Polytechnique